



HAL
open science

Le féminisme est-il un métier de service ? Reflexions sur le contexte haïtien

Rose-Myrliè Joseph

► To cite this version:

Rose-Myrliè Joseph. Le féminisme est-il un métier de service ? Reflexions sur le contexte haïtien. Le genre globalisé. Cadres d'actions et mobilisations en débat (colloque internationale), Nov 2015, Paris, France. hal-04299063

HAL Id: hal-04299063

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04299063v1>

Submitted on 22 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le féminisme est-il un métier de service ? Réflexions sur le contexte haïtien¹

Rose-Myrliè Joseph

2015

Ayant travaillé pendant environ 3 ans en tant qu'agente de suivi du Fonds d'habilitation des femmes de la coopération canadienne en Haïti², j'ai collaboré avec des institutions étatiques, les organisations internationales et locales sur des projets concernant le droit des femmes, la violence faite aux femmes et la participation politique et citoyenne des femmes. En 2009, dans le cadre d'un diplôme inter-universitaire en Egalité femmes-hommes, j'ai réalisé un mémoire³ sur les femmes dans les politiques de la coopération canadienne en Haïti, en analysant notamment le sens du terme ONGisation (Falquet, 2003) pour cette réalité haïtienne marquée par ce que Sauveur Pierre Etienne (1997) a appelé « l'invasion des ONG ». Dans le cadre de ma thèse de doctorat sur la migration et le travail des femmes haïtiennes⁴, des femmes du milieu rural ou des classes populaires urbaines se sont exprimées sur leur rapport aux ONGs. Tout cela, expérience professionnelle et recherche universitaire, me permet de construire et de poursuivre mes réflexions sur cette question.

Quand je me demande si le féminisme haïtien est un métier de service, je ne regarde pas le paysage actuel mais celui d'avant le séisme du 12 janvier 2010, quand les mouvements sociaux, plus forts qu'aujourd'hui, participaient à la gestion du social grâce au financement international. Les ONGs qui se multipliaient avec l'aide internationale représentaient alors un grand secteur d'emploi en Haïti. ONGisation et professionnalisation pouvaient ainsi se confondre, ce qui portait à s'interroger : quelle était la place des femmes sur ce marché du travail? Que restait-il du féminisme dans cette ONGisation et professionnalisation des mouvements sociaux? Le féminisme qui embauchait de plus en plus de femmes était-il devenu désormais un métier? Quel type de service était proposé par ces ONG de femmes? Quelles étaient les relations de travail au cœur de ces entreprises? Il m'est impossible de répondre à toutes ces interrogations ici par des analyses approfondies, mais il me semble fondamental de souligner quelques aspects sur lesquels on devrait se pencher aujourd'hui. En tout premier lieu, je veux dire quand même que le féminisme en Haïti est d'abord un "mouvement".

1 Ce texte a été présenté le 27 novembre 2015, au Colloque internationale *Le genre globalisé. cadres d'actions et mobilisations en débat* (26-28 novembre 2015, Université Paris Diderot - Paris 7). A la suite, il a été soumis pour publication.

2 Fonds Kore Fanm (FKF) du Centre de Gestion des Fonds Locaux de la Coopération canadienne en Haïti (CGF-ACDI).

3 Joseph (2009), *Les femmes dans les politiques de développement de la coopération canadienne en Haïti*.

4 Joseph (2015), *L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans la migration et le travail des femmes haïtiennes*.

Le féminisme en Haïti : un mouvement

On peut faire remonter ce mouvement dans les années 30, avec la création de la Ligue Féminine d'Action Sociale en 1934 notamment par Madeleine Sylvain Bouchereau. Déjà avec cette ligue, les actions caritatives sont au cœur du mouvement, à l'instar du féminisme dans plusieurs pays occidentaux comme l'Angleterre où les femmes sont nombreuses dans la création de ce qu'on va appeler après travail ou service social. En Haïti, on est déjà à l'époque dans cette responsabilisation du mouvement par rapport à cette société marquée par la déresponsabilisation de l'État en ce qui concerne social⁵. Les militantes de la ligue offrent des services dans le domaine de la santé et de l'éducation à la population, mais aussi poussent l'État à définir certaines politiques sociales, tout en poursuivant par ailleurs le combat pour le droit des femmes et la participation politique et citoyenne. Madeleine Sylvain Bouchereau (1957) devenue la cheffe de file de cette association expose déjà en 1950 la nécessité de prendre en compte à la fois le genre, la classe et la race.

Toutefois, le féminisme de cette époque était l'action des femmes de la bourgeoisie et des classes moyennes, des femmes « mulâtresses » dans certains cas, d'une certaine élite urbaine et surtout port-au-princienne. Cela continuera à marquer le féminisme en Haïti et Mireille Neptune Anglade (1986) dénoncera ce féminisme élitiste qu'elle appelle carrément "féminisme de la richesse", qui reprendrait les grandes préoccupations d'un certain féminisme international mais échouerait à prendre en compte les préoccupations réelles des femmes haïtiennes en majorité pauvres et rurales. Paradoxalement, avec la ligue, l'action féministe était grandement dirigée vers les femmes pauvres, les femmes paysannes « incultes » qu'il fallait "libérer" à tout prix. On pourrait reprendre les réflexions de Mohanty (1984) et Paola Bachetta (2010) sur la place assignée aux femmes du Sud dans le féminisme du Nord pour comprendre ce mouvement féministe au Sud porté par les privilégiées du Sud qui considèrent les autres, plus pauvres et plus racisées, comme des invitées, des sœurs subalternes à libérer à tout prix.

On doit noter que ce mouvement, comme les autres, a subi la répression du régime des Duvalier, et renaîtra après 1986 avec la fin de ce régime dictatorial. Il comptera des leaders ayant survécu à la dictature ainsi que d'anciennes exilées. Progressivement, plusieurs associations naissent et acquièrent une certaine influence, notamment grâce à l'appui international qui met en avant la nécessité d'intégrer les femmes dans le développement⁶.

Ce mouvement a imposé le genre dans le débat public, dans les médias, dans les activités culturelles comme le carnaval, dans les projets politiques et actions législatives. Les féministes organisent des actions de sensibilisation et de formation sur le genre: séminaires, commémorations internationales (le 8 mars, le 25 novembre). Aujourd'hui, dans les universités on commence à avoir quelques séminaires sur la question, on compte de plus en plus de mémoires sur les femmes et le genre. La critique féministe s'est installée, grâce à ces ONG et grandement par le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) créé en novembre 1994. Malheureusement, ces actions ont été menées dans le cadre politiquement critiquable de la main mise d'acteurs

⁵ Le manque d'accès aux services sociaux de base est déjà critiqué par les femmes (Sylvain-Bouchereau, 1957).

⁶ L'étude pionnière sur la nécessité de prendre en compte les femmes dans les politiques de développement est celle d'Ester Boserup publié en 1970. Elle a eu beaucoup d'impacts sur les politiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et marquera la conférence de cette organisation à Pékin (Beijing) en 1995.

internationaux sur les mouvements sociaux, ce qui explique leur ONGisation et leur professionnalisation.

Le féminisme en Haïti : un métier

Les associations féministes se sont rapprochées des acteurs internationaux (notamment les bailleurs de fonds) autant qu'elles se sont distancées de l'État jugé corrompu, cible de critiques de la part de ces deux entités désormais partenaires. Aussi, l'aide au développement et l'humanitaire est dirigée vers les ONGs. L'ONGisation des mouvements sociaux en Haïti accompagne ainsi un affaiblissement croissant de l'État. Cet État, déjà irresponsable, est écarté du social et remplacé, non pas par les entreprises privées capitalistes, mais par les ONG. Dans ma thèse de doctorat, j'ai utilisé le terme "d'ONGisation du social", pour différencier ce phénomène des "privatisations" effectuées dans certains États du Sud, dans le cadre de la mondialisation néolibérale. Cette ONGisation du social a duré jusqu'au séisme, et fort probablement au-delà. On pourrait se demander ce qu'il en est aujourd'hui.

Pour être reconnues et financées par les bailleurs internationaux, les associations de femmes doivent d'abord reprendre leurs enjeux. Par exemple, pour bénéficier du financement du FKF de la coopération canadienne en Haïti, un projet doit traiter de l'un de ces enjeux (le droit, la violence et la participation politique et citoyenne), construire la problématique sur ces enjeux en conformité aux définitions de l'ACDI (Joseph, 2009). Elles doivent aussi effectuer certaines transformations par des actions dites de renforcement organisationnel qui finalement font des associations des boîtes de plus en plus sophistiquées, avec des professionnels techniques et administratifs supplémentaires. Cela peut poser plusieurs problèmes, notamment la question de l'autonomie des associations dans la définition des problèmes, celle de la restructuration de ces associations financées pour une durée relativement courte, ou celle du renforcement d'une quelconque hiérarchisation du mouvement. Cette hiérarchisation sépare les groupes de femmes entre ceux qui ont les moyens de répondre à ces exigences internationales et qui deviennent de plus en plus influents, et les autres constitués de femmes plus discriminées. En conséquence, les femmes les plus discriminées, celles qui finalement auraient plus encore besoin de soutien, sont délaissées et leurs associations ne sont même pas considérées comme des associations "féministes". Elles sont vues comme des associations féminines s'intéressant aux "besoins pratiques" et non aux "intérêts stratégiques". Bref, ces actions visant les femmes en général ont eu pour effet le soutien aux associations les plus fortes.

Cette ONGisation est aussi une professionnalisation au sens où ces organisations sont devenues de grandes employeuses dans un pays où la fonction publique embauche peu, où les entreprises privées du secteur formel génèrent peu d'emplois. Le féminisme donne ainsi du travail aux femmes, de deux manières: d'une part par les actions spécifiques adressées directement aux femmes ; et d'autre part par des actions transversales dites de Gender mainstreaming qui visent à intégrer le genre dans tous les aspects du développement. Ce gender mainstreaming est devenu pour certains bailleurs comme l'ACDI, une condition imposée aux projets en quête de financement. D'où la création de plusieurs postes sur le genre dans les organisations en générale, postes souvent occupés par des femmes féministes ou non. Quant aux actions spécifiques, elles ont renforcé les associations existantes qui se sont ONGisées, et ont provoqué la création de nouvelles organisations de femmes. Le nombre de femmes salariées a ainsi augmenté, ce qui a accompagné une salarisation de plusieurs activités qui

ne l'étaient pas avant dans ces associations, ainsi que la création de nouveaux postes (comptables, secrétaires, agentes informatiques, etc.) occupées dans certains cas par des femmes⁷. Tout cela a donc eu des impacts sur l'emploi des femmes en Haïti de manière générale, même si on pourrait se poser des questions sur leurs conditions de travail. En général elles restent plus précaires que les hommes, moins payées, et moins reconnues. Ce sont surtout les femmes des classes moyennes - y compris les "anciennes pauvres" ayant accédé à la mobilité sociale grâce l'instruction et les études à l'étranger - qui ont bénéficié de ces postes. Ces cadres représentent encore une fois une élite des villes, particulièrement de la capitale, qui est en mesure de répondre aux exigences des bailleurs.

Toutefois, plusieurs femmes rurales sont également devenues cadres d'ONG. Car si les principales dirigeantes habitent à la capitale où se trouve le siège des ONGs, le milieu paysan reste leur principal lieu d'intervention. Cela les oblige à s'associer à quelques femmes paysannes pour les activités de terrain. Celles qui savent lire et écrire, celles qui occupent des fonctions de responsabilité dans les églises ou associations de base, celles qui bénéficient d'une certaine reconnaissance dans leur communauté, vont devenir les cadres paysannes de ces ONGs. Elles participent à plusieurs activités de formation ou de commémoration qui impliquent un aller-retour entre les zones rurales et la capitale, ce qui renforce leur légitimité. Elles ont souvent un statut de salariées ou disposent de certains frais de fonctionnement qui créent une mobilité sociale assez visible critiquée par d'autres paysannes ayant l'impression

d'être instrumentalisées au service de l'amélioration des conditions de vie de quelques-unes. Des femmes interviewées dans les départements du Sud et du Centre⁸ me rapportent leurs critiques face à ces dirigeantes paysannes qui auraient une mauvaise conception de la «solidarité féminine» et reproduiraient l'égoïsme des hommes dirigeants. Leur critique s'adresse essentiellement aux femmes leaders, et non aux hommes, ce qui pose problème. Car l'enrichissement par "la militance" est valable pour tous les mouvements sociaux désormais ONGisés et professionnalisés.

L'image de la tension entre femmes est souvent utilisée pour rejeter le mouvement féministe en Haïti. On reproche ainsi aux dirigeantes d'exploiter leurs collaboratrices, de les traiter comme des domestiques, ou encore d'avoir recours à une main d'œuvre domestique⁹, critiques portées notamment par des hommes militants. Il est fondamental de noter la violence de ces situations d'exploitation entre femmes, d'autant plus qu'elles s'exercent ici par celles qui se réclament du féminisme. Pourtant, on doit aussi questionner sur l'utilisation de ces faits pour délégitimer toute logique féministe, notamment par des hommes qui oublient alors leur propre participation à ce système où s'articulent plusieurs rapports sociaux¹⁰. On pourrait aussi, en référence à Pascale Molinier (2003), critiquer cette sur-responsabilisation des femmes face à un idéal de bonnes employeuses ou de meilleures supérieures hiérarchiques, ce qui s'associe d'ailleurs à une tendance à moins supporter toute forme d'autorité émanant d'elles. On pourrait aussi analyser la relation entre

7 Nous ne disposons pas de données statistiques sur la part des femmes recrutées pour ces métiers dans les ONGs dites féministes.

8 Ces entretiens ont été réalisés dans le cadre de ma recherche de doctorat entre 2009 et 2012.

9 Il s'agit ici précisément de l'emploi de servante pour le travail dans leur propre maison, et pas uniquement des travailleuses recrutées pour le service domestique au bureau.

10 Ces hommes militants eux aussi maltraitent leurs employéEs, ont des domestiques "dans la maison de leur femmes", donc dans leur maison. Ils participent donc activement à l'exploitation des femmes dans les ONGs ou les familles.

les cadres de ces ONGs et les bénéficiaires, relation qui elle aussi est marquée par cette injonction à "la bonne relation", au *care/soin* dans la relation.

Encadré : « Dès la première rencontre en 2009, les participantes du Sud ont exprimé leur mécontentement face à ces initiatives de réunir les femmes. Alors que, les femmes du Centre, pendant toutes les rencontres, faisait l'éloge des groupes de femmes en général et des organisations. Pour elles, l'organisation des femmes en groupe leur permet de se former, de discuter de leur problème et d'agir ensemble. Les femmes du Sud, même si elles aussi portent un discours féministe, critiquent les organisations féministes qui, d'après elles, ne servent qu'à l'enrichissement de certaines femmes paysannes. Même une responsable d'organisation du Sud formule ces mêmes propos. Les ONG creuseraient ainsi les inégalités dans le milieu paysan en construisant ou en renforçant une élite « alors que les pauvres deviennent plus pauvres », disent-elles. Des femmes élues déléguées parlent au nom des autres sans jamais les écouter, ce qui fait que leur discours ne pose pas les problèmes concrets des paysans. Elles habitent désormais à Port-au-Prince et s'occupent de leurs enfants et de leur commerce au lieu de revenir discuter avec les associations de base. Ces participantes se plaignent d'avoir été instrumentalisées dans ces groupes et parlent de l'inutilité des organisations féminines/féministes face à leurs besoins socio-économiques » (Joseph, 2015, p.110).

Le service dans ce métier: les bénéficiaires, entre reconnaissance et déception

Les ONGs de manière générale, y compris les ONGs féministes, ont apporté finalement à cette masse paysanne oubliée par l'Etat, différentes formes de services, y compris les services sociaux de bases. Comme les féministes des années 1950, elles mettent à la disposition des bénéficiaires des services en matière de santé et d'éducation notamment. Elles travaillent moins souvent comme des prestataires directs, mais cherchent plutôt à rendre ces services disponibles¹¹, ou exercent plusieurs activités d'accompagnement auprès des femmes, ou encore en jouent le rôle d'intermédiaires entre d'autres prestataires et les bénéficiaires. Une femme battue est ainsi conduite au centre de santé, aux frais de l'organisation. Chacun de ces formes de service peut faire l'objet de critique de la part de la population, y compris des bénéficiaires eux-mêmes. Une femme paysanne se plaint qu'avec cette aide aux soins médicaux pour les femmes violentées, les hommes ne subissent même plus cette moindre punition de devoir assumer eux-mêmes ces frais médicaux. Ils peuvent désormais frapper impunément, conclut cette femme qui ne signale malheureusement pas que ces organisations offrent en même temps aussi un service juridique que ces femmes paysannes sous-utilisent. Il faut reconnaître aussi que tout cela s'explique aussi par la faiblesse de l'Etat. Cet exemple illustre assez bien la question de l'accès à la santé, du coût des soins, etc. Dans nombre de pays du Nord, ces soins sont garantis par l'Etat, ces mêmes Etats du Nord qui veulent que les ONG s'en occupent en Haïti. La lutte contre la corruption suffit-elle à justifier une telle politique? Jusqu'à quel point les ONGs peuvent-elles remplacer l'Etat dans les actions structurelles ?

Cette démarche qui renforce les ONGs ne renforcent que trop peu les structures. Il ne s'agit pas de construire des hôpitaux ou d'améliorer ceux qui existent, mais plutôt de faire des formations¹² sur la

11 Par exemple en assurant une couverture des frais médicaux, scolaires, etc.

12 Parfois il peut s'agir d'action de conscientisation ou de sensibilisation aussi, et en général, il s'agit de formation de courte durée.

santé pour la population. Face au choléra, par exemple, on ne construit pas forcément des latrines, mais on propose des formations sur le lavage des mains. Il ne s'agit pas d'œuvrer pour l'accès des femmes à l'emploi, mais de leur faire des formations sur la pauvreté. Il existe peu d'actions pour une meilleure irrigation des terres, mais plutôt des formations sur les droits des « paysans ». Il existe ainsi beaucoup d'actions dites de formation et peu de recherches qui donneraient la parole aux personnes concernées, qui permettraient de voir que ces paysannes qu'on veut sauver par la formation ne sont pas inconscientes face à leur situation, qu'elles peuvent développer un véritable savoir sur leur situation, connaissance sur laquelle se baser pour mieux comprendre comment les aider. Sous prétexte qu'elles n'ont pas accès à l'instruction - manque auquel subvient d'ailleurs peu les ONGs - on leur propose des formations à la place des véritables espaces d'expression.

L'idée véhiculée d'ailleurs pas les institutions internationales est qu'il faut changer les "mentalités", ce qui s'éloigne d'une vraie prise en compte de la base matérielle de l'oppression des femmes. La coopération canadienne qui, dans la présentation de ses politiques, compare les femmes canadiennes et les femmes haïtiennes, parle de "droit des femmes" sans regarder les droits économiques par exemple (Joseph, 2009). En France, le travail est présenté par les féministes matérialistes comme l'enjeu des rapports sociaux, est au centre de bien des débats féministes. En Haïti, il y est presque absent, qu'il s'agit du travail domestique, du service domestique, du travail dit productif, ou du travail dans le secteur informel largement féminisé et répandu. Dans des analyses féministes où l'on cite Haïti comme le pays des Caraïbes ayant le taux le plus élevé de femmes actives¹³, le travail des femmes est largement occulté. Il en résulte que tout en exprimant une forme de reconnaissance envers les ONGs, les paysannes critiquent le peu d'impact des projets sur leur condition matérielle d'existence. Elles n'ont toujours pas accès à l'eau, à l'électricité, à la santé, à l'éducation, etc. Qu'ont donc réellement effectué les ONGs en Haïti ?

Paradoxalement, les ONGs sont allées là où l'État n'a jamais été. En considérant les rapports ville/campagne, on pourrait se demander par quel mécanisme la population rurale qui est très méprisée par l'État, est parallèlement le plus grand bénéficiaire des services des ONG. Serait-ce l'absence de l'État auprès de cette population appelée justement "le pays en dehors" par Barthélemy(1989) qui rend les hommes et femmes du milieu paysan si attractifs pour ces ONGs ? Cela au détriment des femmes des classe populaires urbaines (en grande partie des migrantes paysannes) qui sont les grandes oubliées. Après le séisme qui a touché dramatiquement la capitale, cette population a été récupérée à la fois par l'État et les acteurs internationaux. Ce grand changement dans la géographie de l'aide mérite d'ailleurs quelques analyses, même s'il paraissait évident de concentrer désormais l'aide d'urgence à la population la plus touchée, la masse urbaine dans sa grande pauvreté. Puis les organisations internationales sont parties, justifiant cette décision par la catastrophe humanitaire. Cela a entraîné des destructions d'emplois massives dans un contexte où n'existe aucune allocation chômage, une situation que les analyses ne devraient pas négliger. Cette aide gérée essentiellement par la communauté internationale, a forcé les organisations locales à centrer leurs actions sur la gestion du post-séisme pour assurer leur survie. Plusieurs programmes ferment et certaines ONGs disparaissent. Nombre de militantes se retrouvent

13 Selon le PNUD et l'IHSI, le taux d'activité des femmes haïtiennes était le plus élevé de la Caraïbe et de l'Amérique Latine vers 1998. Pour 2014, la Banque mondiale l'estime à 61%, ce qui est plus élevé que la moyenne dans la région.

sans emploi et certaines n'hésitent pas à migrer vers les pays du Nord où elles connaissent probablement la douloureuse expérience du déclassement socioprofessionnel (Joseph, 2012).

L'ONGisation du mouvement social qui crée la grande dépendance des associations envers l'aide internationale, met en péril leur existence même qu'elle prétend pourtant soutenir. Et le Sud ballotte entre l'envie de se débarrasser des ONGs/OIs, comme on l'entend souvent dans la population haïtienne, et la peur que leur départ augmente le chômage. L'ONGisation ne met donc pas complètement fin à certaines formes de précarité chez les femmes, qu'elles soient dirigeantes ou bénéficiaires des ONGs, qu'elles vivent en ville ou en milieu rural. C'est donc à un ensemble de rapports sociaux imbriqués qu'il faut se référer pour questionner l'univers militant en Haïti et précisément le cas des luttes féministes.

Les rapports sociaux et la place des femmes dans ce féminisme

On peut voir comment les rapports sociaux en Haïti transforment des associations de femmes en ONGs et le mouvement féministe en métier. Les confrontations Nord/Sud affaiblissent l'État déjà faible, renforcent le leadership des ONGs largement orientées par les bailleurs internationaux. Tout cela se passe dans une confrontation ville/campagne (Joseph, 2015) où un certain féminisme urbain veut "sauver" des femmes paysannes plus pauvres et racisées n'ayant pas accès aux services sociaux de base. Les femmes sont moins présentes que les hommes sur le marché de l'humanitaire et sont davantage exploitées. Elles sont les premières à être touchées par le chômage et le sous-emploi tellement massifs en Haïti. Cela doit rester au centre de la discussion qui doit aussi prendre en compte les divisions internes du mouvement, entre les femmes de l'élite et les sœurs subalternes, entre les femmes prestataires de services féministes et les bénéficiaires, entre les cadres des villes pouvant répondre aux appels à propositions des institutions internationales et les plus pauvres n'étant même pas reconnues comme féministes. On devrait en plus regarder les disparités entre les femmes locales et les femmes expatriées envoyées pour « apprendre le féminisme » aux femmes haïtiennes. Chacune de ces catégories de femme a une place spécifique dans cet univers de services que représente alors le féminisme.

Pour comprendre cette ONGisation des mouvements sociaux dans les pays du Sud et leur professionnalisation, il faut regarder l'accès aux services. Si on demande aux mouvements sociaux de pallier l'absence de l'État de plus en plus déresponsabilisé voire écarté de la prise en charge du social, on transforme les ONGs en prestataires de services, et les mouvements deviennent des métiers de service. Et si les femmes n'ont pas accès au travail salarié, on ne doit pas s'étonner qu'elles transforment leur mouvement en métier, voire en boulot alimentaire. Quelle place pour les femmes sur le marché? Le concept d'ONGisation n'a de sens que dans une analyse qui prend en compte le marché du travail et les divisions qui le structurent. En cela, le terme professionnalisation est très parlant*.

Conclusion

Le féminisme était-il un métier en Haïti? Un métier de service? Quelle part d'engagement les militantes arrivent-elles à sauvegarder dans ce contexte de professionnalisation du mouvement? Par quelles stratégies préservent-elles cet engagement, qu'il soit individuel ou collectif? Un ensemble de questions qui font sens aujourd'hui, même s'il est difficile d'y répondre de manière exhaustive.

Et pourquoi cette ONGisation/professionnalisation touche-t-elle particulièrement les femmes du Sud ? Pourquoi donc les féministes haïtiennes? La grande différence entre les féministes du Sud ONGisées et les féministes du Nord qui tout d'un coup paraissent « plus engagées », c'est d'une part que ceux-ci ont moins besoin d'offrir les services sociaux aux femmes puisque l'État s'en charge en grande partie¹⁴. D'autre part, les féministes du Nord ont moins besoin de transformer leur mouvement en entreprise puisqu'elles peuvent pour la plupart travailler. Pourquoi le féminisme haïtien est devenu un métier de service? Ce sera en premier lieu aux femmes haïtiennes de répondre à cette question. Et maintenant qu'on avance vers les trente ans de cette deuxième vague du mouvement en Haïti, l'une des meilleures manières d'y répondre est d'instituer une grande mobilisation autour du travail et de l'accès à l'emploi.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ANGLADE, Mireille Neptune. (1986). *L'autre moitié du développement : A propos du travail des femmes en Haïti*. Port-au-Prince: Editions des Alizés.

BACCHETTA, Paola (2010). « Réflexions sur les alliances féministes transnationales », in Jules Falquet et al (dir.). *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris : Les Presses de Sciences po. Pp. 259-273.

BARTHÉLEMY, Gérard (1989). *Le pays en dehors : essai sur l'univers rural haïtien*. Portau-Prince : Henri Deschamps.

CAYEMITTES, Michel ; BUSANGU Michelle Fatuma ; BIZIMANA, Jean de Dieu Bernard, et aliii (2013). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS V) - Haïti, 2012*. Calverton, Maryland, USA : MSPP, IHE et ICF International.

FALQUET Jules, (2003), «Femmes, féminisme et 'développement': Une analyse critique des politiques des institutions internationales, in Jeanne Bisiliat (dir.) *Regards de femmes sur la globalisation : Approches critiques*. Paris : Karthala. Pp. 75-112.

FALQUET, Jules. (2008). *De gré ou de force : les femmes dans la mondialisation*. Paris : La dispute.

JOSEPH, Rose-Myrli (2015). *L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans la migration et le travail des femmes haïtiennes*, thèse de doctorat en Sociologie et en Études genre (sous la direction de Vincent de Gaulejac et Olivier Fillieule), Université Paris Diderot-Paris 7 et Université de Lausanne, soutenue le 29 juin 2015.

JOSEPH, Rose-Myrli (2012). «Relations sociales et rapports sociaux dans le care : entre survisibilisation des employeuses et invisibilisation des employées », in Françoise Picq et Martine Storti (dir.), *Le féminisme à l'épreuve des mutations géopolitiques*. Paris : IXE. Pp. 93 -111.

JOSEPH, Rose-Myrli (2009). *Les femmes dans les politiques de développement de la coopération canadienne en Haïti*. Mémoire de DIU en égalité femmes-hommes (sous la direction de Suzy Halimi), Université Paris VI - Pierre et Marie Curie et Université Paris III - Sorbonne Nouvelle. Paris : 2009.

MOHANTY, Chandra Talpade (1984). « Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses ». *Boundary*, Vol. 12, No 3. Pp: 333-358.

MOSER, Caroline. (2000). « Planification selon le genre dans le Tiers Monde : comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre », in Jeanne Bissiliat et Christine Verschuur (dir.), *le genre : un outil nécessaire*. Introduction à une problématique. *Cahiers genre et développement*, no 1. Paris-AFED et Genève- IHEID-EFI. Pp. 133-138.

OBAMA, Guy Oswald (dir.) (2014). *Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme (ECVMAS)*. Rapport provisoire.

14 Cette différence est importante même si la mondialisation néolibérale s'accompagne du retrait des Etats du Nord.

PECK, Raoul (2013). Assistance mortelle. France : Film documentaire.

PIERRE-ÉTIENNE, Sauveur. (1997). Haïti : l'invasion des ONG. Port-au-Prince : Editions du CIDIHCA.

SYLVAIN-BOUCHEREAU, Madeleine. (1957). Haïti et ses femmes : Une étude d'évolution culturelle. Port-au-Prince: Collection du Bicentenaire.

TECHNIQUE D'ADMINISTRATION D'ANIMATION ET DE GESTION (TAG). (2001). Problématique de genre en Haïti. Port-au-Prince : Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes.

DOCUMENTS INTERNES AU CGF/ACDI

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI). [s.d.]. Politique de l'ACDI en matière d'Égalité entre les Sexes. Ottawa : ACDI-CIDA.

EGALITE ENTRE LES SEXES (ES-CGF). (2006). Politik egalite ant fanm ak gason. Port-au-Prince : Centre de Gestion des Fonds locaux.

FONDS KORE FANM (FKF). (2003). Présentation sommaire : résultats de la phase I et grandes lignes de la phase II. Port-au-Prince : Centre de Gestion des Fonds locaux.

FONDS KORE FANM (FKF). (2005). Stratégie du Fonds kore fanm. (Synthèse - août 05). Port-au-Prince : Centre de Gestion des Fonds locaux.

FONDS KORE FANM (FKF). (2006). Revue opérationnelle de la phase II : rapport (version finale). Port-au-Prince : Centre de Gestion des Fonds locaux.

UNITÉ D'APPUI AU PROGRAMME DE COOPÉRATION CANADIENNE (UAPC). (2003). Projet Kore fanm : Rapport de fin de projet (décembre 1997 à juin 2003). Port-au-Prince: Unité d'Appui au Programme de Coopération canadienne.